



Conseiller & défendre autrement



Flash presse
Beaucouzé, le 4 avril 2014

INVITATION CONFERENCE-DEBAT

Sortir gagnant-gagnant d'un conflit grâce à la négociation raisonnée

Les entreprises sont de plus en plus confrontées à des conflits avec leurs fournisseurs, leurs clients, ou leurs différents interlocuteurs.

La voie judiciaire classique est souvent longue et au résultat aléatoire.

Or elles peuvent aussi recourir à la négociation raisonnée comme mode de résolution alternatif, qui permet de trouver un accord gagnant-gagnant tout en maintenant le lien économique.

Saje Avocats et Juris Nego Avocats, cabinets d'avocats angevins associés, proposent une conférence-débat le 17 avril prochain aux chefs d'entreprise locaux pour appréhender ce nouveau mode de résolution des conflits : la négociation raisonnée, et en comprendre l'intérêt tant sur le plan économique que relationnel. Les avocats mettront ainsi en scène une situation conflictuelle à laquelle les entrepreneurs peuvent être confrontés. L'occasion pour eux de découvrir, de manière originale, une alternative à la voie judiciaire classique.

Rendez-vous
le 17 avril
à 18h30

Soregor Beaucouzé
Parc d'Activités Angers-Beaucouzé, 1 rue du Tertre

Pour s'inscrire à cette réunion, cliquez [ici](#)

La conférence sera suivie d'un cocktail afin de poursuivre les échanges en toute convivialité.

A propos de SAJE :

Le cabinet d'avocats SAJE, né en 1993 à Angers, accompagne les entrepreneurs de TPE/PME de tous les secteurs d'activité. Implanté dans 13 villes du Grand Ouest, il leur apporte ses compétences dans tous les domaines du droit des affaires (le droit des sociétés, le droit commercial, le droit des contrats, le droit du travail, le droit fiscal et le droit du patrimoine) et à chaque étape de la vie de leur entreprise. Avec ses 80 collaborateurs dont près d'une trentaine d'avocats et juristes, tous experts dans leur domaine, le cabinet SAJE couvre le conseil, la négociation, l'ingénierie, la rédaction des actes et le contentieux. Depuis son origine, le cabinet SAJE est membre du Groupe Soregor spécialiste des services facilitant la création, la gestion, le développement et la transmission des entreprises.

www.avocats-saje.fr

A propos de Juris Négo Avocats :

Associés depuis 1997 et exerçant à Avrillé, Maryline Foucault-Perron et Philippe Goupille font partie des premiers Avocats français à disposer du diplôme leur permettant d'exercer 'la négociation raisonnée'. Cette méthode alternative de résolution des conflits a pour finalité de maintenir la relation d'affaires existante entre les deux parties. La négociation raisonnée a séduit SAJE, cabinet d'avocats en Droit des Affaires, qui voit en elle l'opportunité de conseiller, d'accompagner et de défendre autrement ses clients dans le respect des valeurs du groupe. Un rapprochement s'est opéré alors entre les deux cabinets donnant naissance le 2 avril 2013 à Juris Négo Avocats.

Contacts presse : Coralie Maussion / Charline Perrissol – Robert, 02 41 43 96 17, coralie@oxygen-rp.com